

L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA SANTÉ

PLAN D'ACTION DANS L'EURE



Les métiers de la santé et du soin sont soumis à des contraintes économiques, aux changements d'organisation, au vieillissement des patients ou encore aux changements de comportement de la population. Dans le cadre de son plan d'action régional dédié à l'attractivité des métiers de la santé, l'ARS Normandie prévoit donc des actions visant à **améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, fidéliser les professionnels et valoriser les métiers de la santé et du soin en Normandie.**

Afin de répondre à ces défis, la **Délégation départementale de l'ARS Normandie, France Travail et les établissements de santé (sanitaires et médico-sociaux)** initient une démarche partenariale portant sur l'attractivité des métiers de la santé et du médico-social **dans l'Eure, au travers d'un comité technique départemental.**



CONSTATS DANS L'EURE



Augmentation des besoins liée au vieillissement de la population :

- les territoires eurois, notamment : Bernay, Évreux et Les Andelys sont concernés par l'augmentation de la population des plus de 75 ans (+5,5 % à + 8 %).



Diminution des professionnels dans les territoires :

- arrondissements de Bernay et des Andelys concernés par une densité plus faible de professionnels qu'en région (notamment pour les professions d'Infirmiers en soins généraux et d'Aides-soignants, en 2023 le département de l'Eure comptait un faible taux d'Infirmier diplômé d'Etat libéral (seulement 91,3 % pour 100 000 habitants)).



Difficulté de recrutement :

- les métiers les plus difficiles à recruter dans l'Eure sont les Aides à domicile, les Assistantes maternelles et les Éducateurs spécialisés.

4 priorités identifiées dans l'Eure s'appuyant sur la charte régionale d'attractivité

- Mieux faire connaître l'environnement de travail et les métiers de la santé ;
- renforcer l'accompagnement à la mobilité professionnelle ;
- affiner et anticiper les besoins de recrutement ;
- structurer une cellule dédiée aux besoins des Établissements et services médico-sociaux (ESMS).

Mieux faire connaître l'environnement de travail et les métiers de la santé



**AXE
N°1**

Nouveaux soignants : informer, orienter, valoriser les métiers auprès du public jeune et des salariés en reconversion

Favoriser l'installation des professionnels de santé dans le département de l'Eure nécessite la **participation de tous les acteurs le plus tôt possible**, dès lors qu'un collégien ou qu'un lycéen émet le souhait de s'orienter vers un métier de la santé. Il doit en être de même pour toute personne en réorientation professionnelle.

OBJECTIFS

- Faire connaître les métiers de la santé pour susciter les vocations, accompagner l'orientation scolaire et professionnelle auprès d'un public jeune ;
- faire découvrir les métiers de la santé auprès des demandeurs d'emploi.

ACTION ENGAGÉE

- Proposer des séquences de découvertes des métiers au sein des établissements (hôpitaux, EHPAD et structures pour personnes en situation de handicap) - *à l'issue, pour les personnes intéressées, leur proposer des séquences d'immersion professionnelle.*



- Pour le public jeune, France travail assurera le lien avec les élèves en lycées professionnels et les missions locales ;
- l'engagement des établissements de santé pour l'ouverture de leur service sera nécessaire.

Renforcer l'accompagnement à la mobilité professionnelle



**AXE
N°2**

Formation et parcours professionnels : adapter l'appareil de formation aux besoins et développer les parcours professionnels

L'attractivité passe également par le **développement des nouvelles pratiques et des nouveaux métiers en santé, en misant sur le levier de la formation.**

OBJECTIF

- Accompagner la montée en compétences des agents souhaitant évoluer professionnellement.

ACTIONS ENGAGÉES

- Identifier les agents concernés dans chaque établissement de santé ;
- communiquer auprès des établissements de santé pour qu'ils puissent mobiliser les dispositifs formation (ex : prépa compétences).



- France Travail pourra organiser la formation mais cela nécessitera un co-financement de l'employeur ;
- pour les demandeurs d'emploi, ce dispositif pourra être mobilisé avec un financement public.



Affiner et anticiper les besoins de recrutement



**AXE
N°3**

Recrutement et fidélisation : faire évoluer les pratiques pour mieux attirer et maintenir en poste

Anticiper les départs et soutenir la gestion des tensions en ressources humaines est nécessaire face au constat des difficultés rencontrées par les établissements dans leur processus de recrutement.

OBJECTIF

- Identifier les besoins du territoire.

ACTIONS ENGAGÉES

- Organiser des réunions bisannuelles avec les hôpitaux, établissements du médico-social, France travail, permettant d'affiner les besoins de chaque établissement ;
- organiser des actions de recrutements dédiés aux établissements des territoires pour permettre le recrutement des professionnels nécessaires sur chaque bassin de vie (Vernon, Evreux, Gisors, Pont-Audemer, Bernay, Louviers) - *pilotage France Travail*.

3

Structurer une cellule dédiée aux besoins des Établissements et services médico-sociaux (ESMS)



**AXE
N°4**

Qualité de vie et des conditions de travail : baisser la sinistralité et favoriser le bien-être au travail pour retrouver de l'attractivité

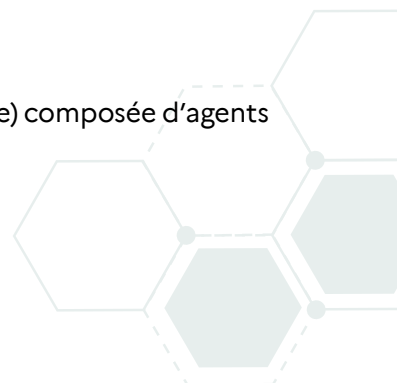
Pour répondre aux défis actuels du secteur médico-social, il est essentiel de structurer une cellule dédiée visant à faciliter les recrutements et les formations au sein des Établissements et services médico-sociaux (ESMS). Cette initiative permettra d'aligner plus efficacement l'offre et la demande en matière de compétences, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque établissement.

OBJECTIF

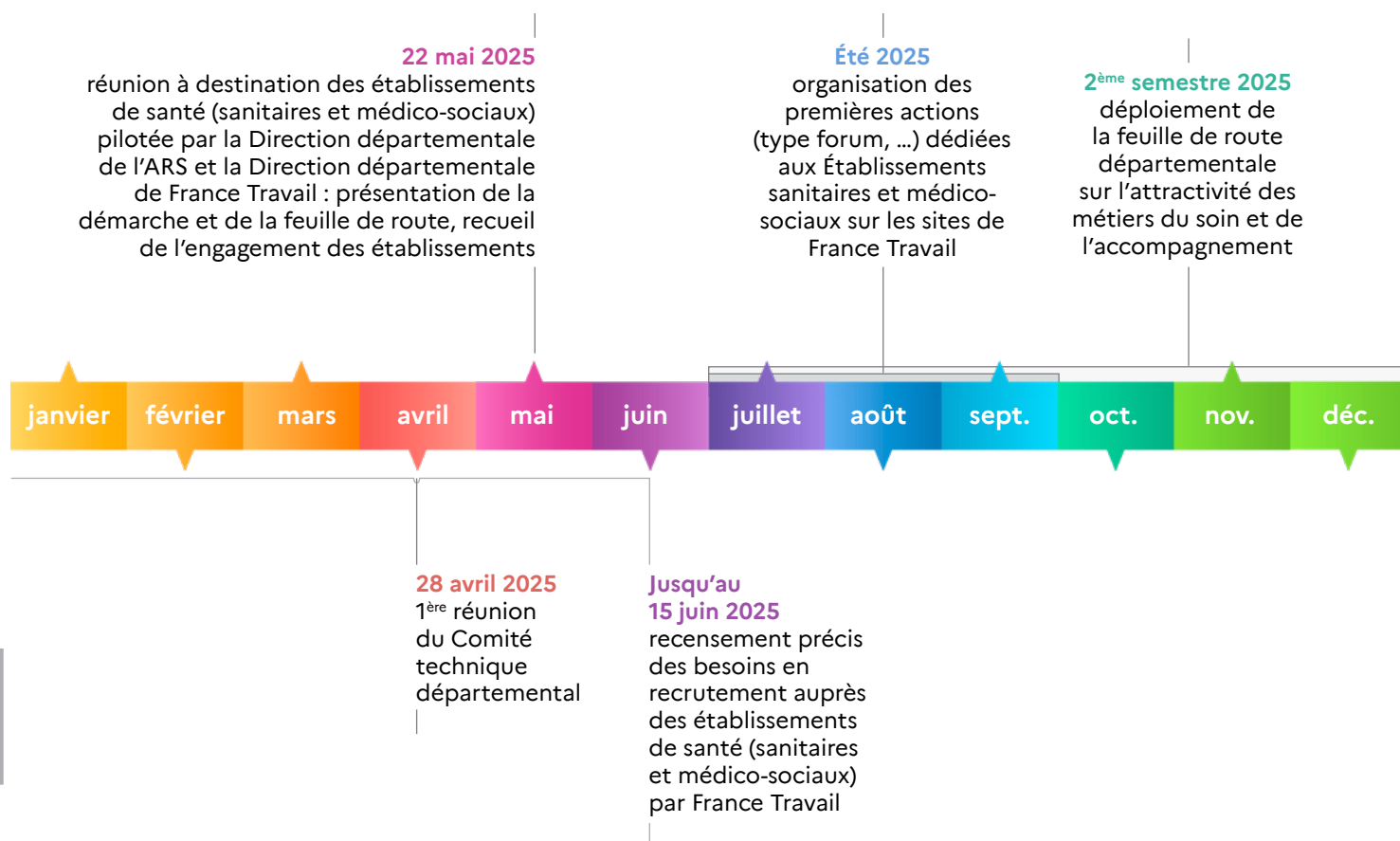
- Faciliter les recrutements et formations dans les ESMS visant à mieux faire correspondre l'offre et la demande.

ACTION ENGAGÉE

- Expérimenter une cellule de recrutement et de formations (guichet unique) composée d'agents de France Travail, du Département...



Calendrier 2025



Vous souhaitez en savoir plus sur la démarche ?



**CONTACTEZ-
NOUS**

Contactez votre interlocuteur privilégié :

Délégation départementale de l'Eure de l'ARS Normandie

ars-normandie-dd27@ars.sante.fr



**En savoir plus sur la
charte d'attractivité
régionale**

RDV sur le site web
de l'ARS Normandie

